

La Désirade , le 08 Octobre 2019

COMMUNIQUES DE LA COMMUNE DE LA DESIRADE

Communiqué Numéros 1

Le Maire de la Désirade et son conseil municipal informent les administrés que dans le cadre de la semaine Nationale des Personnes Agées et des retraités , le Club des Aînés de la Désirade « SOLEIL ET VIE » vous invite à participer à une intervention de LUC LEGENDRE retraité de la Direction générale de l'Environnement , sur le thème : **« Respectons notre environnement de la Désirade : Agissons ensemble !! »**

Cette Réunion se tiendra au local du Club le Jeudi 10 Octobre de 9h 30 à 11h 30

Venez nombreux

Communiqué Numéros 2

Le Maire de la Désirade et le Responsable de la Restauration scolaire informent les administrés et les parents d'élèves qu'afin de prévoir le nombre de repas journalier et ainsi éviter le gaspillage, il est demandé aux parents d'élèves et à toutes les personnes inscrites à la restauration scolaire de bien vouloir régler le mois à venir à l'avance.

Il est également demandé à tous ceux qui ne sont pas à jour de paiement d'acquitter rapidement les sommes dues.

Les personnes n'ayant pas régulariser leurs situations à la fin du mois d'octobre 2019, ne pourront plus être restaurer à partir du mois de Novembre 2019.

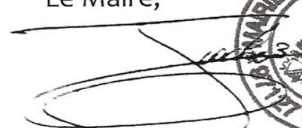
Communiqué Numéros 3

Le Maire et son conseil Municipal rappellent à l'ensemble des administrés qu'il est strictement interdit de créer des dépôts sauvages sur le territoire de la Désirade. Il vous demande de vous rapprocher de la Déchetterie au galet pour connaître les dates et heures d'ouverture. Le Maire vous rappelle également qu'il est strictement interdit de jeter des détritrus à l'ancienne décharge de Baie Mahault à l'exception des déchets verts sous peine de se voir infliger une amende pouvant atteindre 450 euros pour un dépôt à la main , et de 1500 euros pour un dépôt effectuer à l'aide d'un véhicule et aussi la saisie dudit véhicule .

Nous rappelons à nos administrés et à toute la population qu'ils peuvent consulter ces communiqués dans les différents tableaux d'affichages présents sur le Territoire de la Désirade ,sur le site internet de la collectivité et sur les réseaux sociaux Page Facebook .

FAIT A LA DESIRADE LE 08 OCTOBRE 2019

Le Maire,



Jean-Claude PIOCHE